

FAUCHIER



ACCUEIL DES FAMILLES POUR LE RÉGLEMENT DES FACTURES DE RESTAURATION SCOLAIRE

Nous avons
interpellé
l'Administration au
sujet de
l'organisation de
l'accueil des familles
pour le réglement
des factures de
restauration scolaire
à Fauchier...





Marseille, le 14 avril 2025

Monsieur François POUPARD DGS de la Ville de Marseille

Objet: Paiement factures restauration scolaire sur le site Fauchier

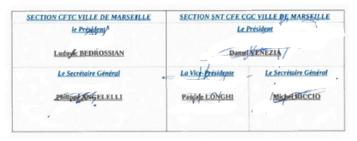
Monsieur le Directeur Général des Services,

La Ville de Marseille a, semble-t-il, décidé de centraliser sur le site de Fauchier une partie du paiement des factures de restauration scolaire des 56 000 familles concernées à compter de la rentrée prochaine.

Après avoir interpellé Madame Claire SORRENTINI, DGAPM, et sans réponse de sa part, nous prenons votre attache afin de vous sensibiliser sur les transformations et les adaptations des locaux à envisager pour permettre à cette activité de se dérouler dans les meilleures conditions possibles ainsi que sur les nécessaires mesures à prendre pour garantir la sécurité et l'intégrité des agents travaillant sur place.

Les personnels nous ayant fait part de leurs craintes parfaitement légitimes, vous comprendrez qu'il est important de pouvoir leur assurer un environnement de travail serein et qui ne présente aucun danger.

Vous remerciant par avance de votre engagement sur ce sujet, nous vous prions, Monsieur le Directeur Général des Services, d'accepter l'expression de nos salutations distinguées.



copie pour information :

Madame Aude FOURNIER DGATP

Ensemble CFTC CFE CGC, 2 rue Henri Barbusse 13001 Marseille ensemblecgccftc@gmail.com 04 65 85 97 45

Le DGS s'est engagé à nous apporter des précisions sur les moyens qui seront mis en œuvre à ce sujet lors du prochain CST qui est prévu le 4 juin 2025. Nous resterons attentifs aux réponses de l'administration afin que celle-ci protège les conditions de travail de celles et ceux qui sont directement concernés.

LA DÉFENSE DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, C'EST AUSSI NOTRE COMBAT!